



## MOT DU PRÉSIDENT

Déjà 5 ans que nous nous sommes regroupés pour protéger notre lac.

L'APELC est dans le peloton de tête en ce qui a trait aux mesures prises et /ou mises de l'avant pour protéger notre lac.

Après plus de quatre années d'un suivi rigoureux de notre présidente-fondatrice auprès des instances gouvernementales fédérales, un des souhaits de la majorité se réalise enfin. En vertu de la loi fédérale de la Marine marchande, Transports Canada décréte en avril 2008, l'interdiction des moteurs à essence sur notre plan d'eau. Déjà, en 2007 surtout, à une exception près, l'absence de ces moteurs a largement favorisé la présence de chaloupes à rames, de pédalos, canots, kayaks etc.....Les gens se parlent ainsi plus facilement et la vie sociale s'améliore.

En plus de réduire le bruit, cette restriction diminue de beaucoup le brassage de l'eau. Ceci protège les rivages de l'érosion occasionnée par les vagues des bateaux et surtout permet à plusieurs éléments polluants de se déposer et de rester au fond du lac. A la longue, une pellicule emprisonne ces polluants au fond du lac.

D'autres mesures ont été prises à l'aide des municipalités dans le but de réduire l'apport des phosphores au lac :

- 1) Inspection des éléments épurateurs des eaux usées

- 2) Renaturalisation des premiers 5 mètres de la bande riveraine
- 3) Ensemencement de talus, installation de toiles géotextiles, confection de bassins de rétention. Le tout pour retenir les sédiments.

L'APELC voit avec l'analyse des échantillons d'eau les sources principales du phosphore qui se jettent dans le lac. Les résultats des analyses ajoutés à ceux obtenus par les municipalités orientent les interventions de ces dernières.

Une vaste majorité de riverains a cessé la coupe du gazon et un grand nombre revégétalise les berges. À part quelques individus récalcitrants, les gens ont compris que ceci réduit davantage l'apport de phosphore au lac. Tous ces efforts ont pour but de ralentir le vieillissement (eutrophisation) du lac pour notre bénéfice et celui de nos descendants.

Nos efforts, en concertation avec les autres associations des lacs et les municipalités seront aussi orientés vers d'autres sources irritantes au bien-être des occupants (humains ou animaux) du territoire. Nous parlons de pollution sonore et de pollution lumineuse.

[http://www.astrolab-parc-national-mont-megantic.org/fr/pollution\\_lumineuse.htm](http://www.astrolab-parc-national-mont-megantic.org/fr/pollution_lumineuse.htm)

### Pour les enfants:

<http://www.menv.gouv.qc.ca/jeunesse/cronique/2005/0503-liens.htm>

Dans la dernière édition de notre journal, nous avons expliqué sommairement la réglementation en ce qui a trait à ces formes de

pollution. Nous prévoyons maintenant travailler avec les municipalités pour que les règlements existants soient mis en application.

Revenons-en à notre cinquième anniversaire de l'Association. Des activités spéciales décrites plus loin dans le journal se dérouleront cet été. Si certains ont d'autres idées, elles seront appréciées au « comité du 5<sup>ième</sup> ». Ce dernier aura besoin d'aide, toujours bienvenue dans ces situations.

Continuons notre travail pour la meilleure santé de notre lac.

Bonnes festivités du 5ième anniversaire.

*Jean-Pierre Dumaine*

### Contenu du Journal:

Conseil général et ses Comités	2
Les bonnes adresses à consulter	2
Les Cyanobactéries et les fossés	3
Le Monde municipal	4
Pêche et ensemencement (saison estivale 2008)	5
QUIZ	5
Calendrier d'activités 5 <sup>ième</sup> anniversaire	6
Membres APELC	7
QUIZ réponses - Naissances	8

## Présentation du Conseil général et des différents Comités

### Conseil général

Présidente sortante	Diane Lachaine
Président	Jean-Pierre Dumaine
Vice-président	Alain Leroux
Secrétaire-trésorière	Louise Brault

### Comités du Conseil général

Qualité de l'eau, tributaires, rives et littoral	Jean-Pierre Dumaine, Diane Lachaine
Disque de Secchi	Alain Leroux
Partenariat avec les municipalités	Jean-Pierre Dumaine, Diane Lachaine
Recrutement des membres	Jean-Pierre Dumaine, Alain Leroux et tous
Cinquième anniversaire et Histoire du lac	Jean-Pierre Dumaine, Louise Brault, Ghislaine Lefrançois, Ginette Gauvin et Pierre Benoît.
Installations septiques	Jean-Pierre Dumaine. Denis Mayers agira en tant que personne-ressource et conseiller.
Journal	Nathalie Rico
Site Web	Diane Lachaine, Louise Brault et Nathalie Rico
Carnet de bord	Louise Brault
Ensemencement	Alain Leroux
Conseiller	Claude Bélanger
Conseiller	Benoît Leblanc

### Les bonnes adresses à consulter :

[www.apelc.net](http://www.apelc.net) association pour la protection de l'environnement du lac Caribou  
[www.municipalite.stfaustin.qc.ca](http://www.municipalite.stfaustin.qc.ca)  
[www.pepiniererustique.com/plantes-sous-bois](http://www.pepiniererustique.com/plantes-sous-bois)  
[www.rappel.qc.ca](http://www.rappel.qc.ca) regroupement des associations  
[www.mddep.gouv.qc.ca](http://www.mddep.gouv.qc.ca) Ministère développement durable Environnement et Parcs  
 email : [info@mddep.gouv.qc.ca](mailto:info@mddep.gouv.qc.ca)  
 Tel : (418) 521-3830 1-800-561-1616 (sans frais)  
[www.ral-sflc.org](http://www.ral-sflc.org) regroupement des associations de lacs de Saint-Faustin-Lac-Carré  
[www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/publications/depliant/parasites\\_anomalies\\_poisson](http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/publications/depliant/parasites_anomalies_poisson)  
[www.fapel.org](http://www.fapel.org) FAPEL  
[www.mrclaurentides.qc.ca](http://www.mrclaurentides.qc.ca) MRC des Laurentides  
[www.naturequebec.org](http://www.naturequebec.org) Nature Québec / UQCN

# Les Cyanobactéries et les fossés

*Merci aux auteurs Jean Bertrand et Claude Boire-Lavigne qui nous autorisent à publier cet article.*

**L**e principal responsable des proliférations de cyanobactéries, le phosphore, est maintenant connu. On sait aussi le rôle du déboisement des rives, des installations septiques non conformes et des terres agricoles dans les apports de phosphore. Mais on méconnaît généralement les dégâts que peut causer un réseau routier (chemins, fossés, ponceaux, etc.) comme source de phosphore pour les lacs et les cours d'eau.

## Contrôler l'érosion

En milieu entièrement naturel, les particules du sol entraînées par l'eau de pluie ou de la fonte des neiges sont vite retenues par la végétation et les cavités du terrain. C'est pourquoi, la partie de cette eau qui se rendra jusqu'aux lacs et aux cours d'eau aura été débarrassée de la majorité des débris minéraux et organiques qui peuvent contenir des fertilisants comme le phosphore et l'azote. Par ailleurs, en milieu habité, le réseau routier constitue un ensemble de canaux qui dirigent l'eau de ruissellement directement dans les lacs et les cours d'eau avec son contingent de débris et de fertilisants. Le mécanisme de déplacement de ces débris est appelé érosion. On dit qu'il y a sédimentation lorsqu'ils se déposent au fond de l'eau.

Il faut donc contrôler l'érosion du réseau routier public et privé en s'assurant que les débris charriés par les fossés, ponceaux et autres canaux soient stoppés et sédimentent dans le réseau plutôt que dans le lac ou le cours d'eau.

## Comment faire ?

Plusieurs méthodes visent à ralentir l'écoulement des eaux dans les fossés et autres installations de drainage afin de faciliter le dépôt des débris en suspension : empierrement des fossés, construction de digues ou de bassins de sédimentation, etc. Des méthodes simples, comme les « saignées de chemin », permettent de dévier l'eau vers une végétation dense. D'autres permettent de stabiliser les têtes de ponceau et les pentes latérales des fossés. Autrefois, il fallait éviter les eaux stagnantes dans les fossés et enlever les végétaux qui entravaient l'écoulement de l'eau. Maintenant, il faut presque faire le contraire.

La municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré s'est dotée d'un guide pratique qui décrit ces méthodes et précise les conditions d'application et les normes de construction, avec dessins ou photos à l'appui. On peut consulter ce guide sur le site [www.municipalite.stfaustin.qc.ca](http://www.municipalite.stfaustin.qc.ca).

## Règlementer

La majorité des municipalités ont un règlement relatif à la construction des chemins publics et privés. Certaines municipalités ont déjà intégré à ce règlement certaines méthodes de contrôle de l'érosion parmi celles nommées ci-haut. Le plus simple, c'est adopter un guide pratique comme celui cité précédemment et de décréter par résolution qu'il fait partie intégrante de leur règlement.

Rédigé par Jean Bertrand et Claude Boire-Lavigne

Pour vos commentaires et questions, utiliser le blogue : <http://infodunordtremblant.canoe.ca>



### Pourquoi s'inscrire sur la liste électorale si vous êtes non-résident ?

Premièrement pour pouvoir exercer vos droits comme payeur de taxes, mais en plus pour être représenté au conseil municipal. En effet, la répartition des secteurs se fait proportionnellement au nombre d'électeurs inscrits sur la liste électorale. Les villégiateurs même s'ils paient des taxes ne pourront pas voter s'ils n'ont pas fait la démarche pour s'inscrire, c'est la loi provinciale sur les élections et les référendums. Lors des dernières élections municipales seulement la moitié des électeurs parmi les propriétaires et résidents autour du lac pour la municipalité de Saint-Faustin étaient inscrits sur la liste électorale, ce doit être la même proportion pour la partie dans Montcalm.

Aux prochaines élections, le vote postal pour les non-résidents sera possible, mais il faut être inscrit pour ça. De plus si vous êtes plusieurs propriétaires vous devez désigner par procuration à l'endos de la demande d'inscription désignant quel propriétaire votera puisqu'un seul a droit de vote. Au conseil municipal, le vote sur les résolutions (décisions) se fait à la majorité. Donc, si seulement 50% des électeurs des secteurs de villégiatures s'inscrivent, les secteurs de villégiateurs sont représentés par deux conseillers sur 6, alors que nous devrions possiblement avoir trois conseillers qui nous représentent.

Le 5 juillet à l'inscription pour l'assemblée générale annuelle il y aura des formulaires sur place pour les compléter et les remettre aux municipalités.

### Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré

Le plan quinquennal de la municipalité pour le lac Caribou en 2008, ce sera les études sur l'eutrophisation : paramètres physico-chimiques la vérification de l'application des avis concernant la végétation dans la bande de 5 m et le contrôle de l'érosion. Encore cet été la municipalité engage deux étudiants pour le secteur de l'environnement afin de procéder aux études et travaux prévus.

### Municipalité de Montcalm

Montcalm a maintenant son site Internet à l'adresse suivante : <http://municipalite.montcalm.qc.ca>

Vous y trouverez le compte rendu de la première rencontre entre les présidents des associations de lacs, la MRC et conseils municipaux le 24 septembre dernier à l'adresse suivante :

<http://www.municipalite.montcalm.qc.ca/pdf/divers/bande%20riveraine%20-%2024%20sept%202007.pdf>

EMPLOYÉS MUNICIPAUX :

Directrice générale / Secrétaire-trésorière : Lucie Côté

Officier municipal en bâtiment et en environnement : Hugues Jacob

Inspecteur en voirie : Gilles Tessier

### La Municipalité Régionale de Comté des Laurentides

Le lac Caribou, secteur de Montcalm et de Saint-Faustin-Lac-Carré est régi par le schéma d'aménagement de la MRC des Laurentides. Le schéma d'aménagement est révisé afin de renforcer les dispositions applicables à la protection des rives, des lacs, des cours d'eau et des milieux humides dans le but d'amenuiser les apports de phosphore et autres nutriments.

Suite de l'article de décembre 2007...

Lors de la réunion du conseil des maires du 8 mai 2008 le règlement a été adopté pour en savoir plus, un clic sur le lien suivant vous amène au dit règlement :

<http://www.mrc-laurentides.qc.ca/fr/signaler/pdf/228-2008%20POUR%20COPIE%20R%E8gl%20protection%20des%20rives%20-%20%20adopt%E9.pdf>

RÈGLEMENT NUMÉRO 228-2008 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DES LAURENTIDES VISANT À RENFORCER LES DISPOSITIONS APPLICABLES À LA PROTECTION DES RIVES DES LACS, DES COURS D'EAU ET DES MILIEUX HUMIDES DANS LE BUT D'AMENUISER LES APPORTS EN PHOSPHORE ET AUTRES NUTRIMENTS

#### Pour les propriétaires de Saint-Faustin-Lac Carré



municipalité : (819) 326-0407

Par courriel : [dirgen@citenet.net](mailto:dirgen@citenet.net)

Site Internet : <http://www.municipalite.stfaustin.qc.ca/>

Votre conseillère est Diane Lachaine

Courriel [diane.lachaine@sympatico.ca](mailto:diane.lachaine@sympatico.ca) tel (819)-324-2304

#### Pour les propriétaires de Montcalm :

Site Internet : <http://municipalite.montcalm.qc.ca/>



municipalité: (866) 888-2836

Par courriel : [mun.demontcalm@qc.aira.com](mailto:mun.demontcalm@qc.aira.com)

Votre conseillère est Elaine Hudon (lac Earl)

Son numéro de téléphone est le: (819) 326-5335

Diane Lachaine

## Pêche et ensemencement (saison estivale 2008)



**S**amedi le 17 mai avait lieu la journée d'ensemencement du lac Caribou. Tel que prévu, l'ensemencement a été effectué au terrain de Mr. Jocelyn Desjardins dans la partie ouest du lac. Les adultes et enfants présents nous ont prêté main forte pour déverser les 750 truites arc-en-ciel de 9 à 11 pouces dans le lac (en 2007, nous avions ensemencé 1,050 truites de 10 à 12 pouces).

Cette année en est une de questionnement et d'analyse. Normalement, des prises moindres de 50 pour cent révèlent un problème, soit un trop grand investissement, soit un manque de nourriture (trop de perchaudes). On estime la prise de truite à 25 pour cent pour la saison 2007. Afin de mieux cerner le problème, je contacterai la biologiste Louise Nadon du ministère de la faune pour demander si une diagnose du lac pourrait être réalisée. Je vous <tiendrai au courant de mes démarches.

**Nombre de truites capturées:** Afin d'obtenir une idée plus juste du nombre de truites capturées, je vous invite à me faire parvenir le nombre de prises que vous et vos invités allez capturer au cours de l'été 2008. Je vous invite aussi à me faire parvenir les photos de vos belles captures. Il me fera plaisir de les faire circuler par courriel au sein des résidents du lac.

À la suite de ma rencontre avec Mme Nadon du ministère de la faune, je vous ferai part de plan à suivre concernant l'ensemencement de truites dans notre lac. Vous en serez avisés au cours de l'été 2008.

**Règlements sur la pêche :** Voici une liste de règles à suivre pour notre zone (zone 9) :

- avoir son permis de pêche provincial en sa possession
- limite de prise = 5 truites arc-en-ciel
- date d'ouverture de la pêche : 25 avril au 14 septembre

- le transport et l'utilisation de poissons appâts vivants sont interdits
- pour plus d'informations, consultez le site du gouvernement:

<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-peche/zones/zone-9.asp>

En terminant, je désire vous remercier pour votre participation à cette collecte de fonds. Sans votre participation, il est entendu que ce projet d'ensemencement n'aurait pu voir le jour.

Au plaisir de vous rencontrer au lac avec toute la famille!

Alain Leroux  
Responsable de l'ensemencement  
Coordonnées chalet : 19, Chemin du lac Verdure Nord, Montcalm,  
Tél. chalet:(819) 326-5155  
Tél. domicile: (450) 472-4287  
Résidence : 32, 11e Avenue, Deux-Montagnes (Québec), J7R 3P5;  
Tél : 450-472-4287  
Courriel:[alerou@alcor.concordia.ca](mailto:alerou@alcor.concordia.ca)

# QUIZ

	QUESTIONS	VRAI	FAUX
1	L'Association pour la protection de l'environnement du lac Caribou a été fondée en 2002.		
2	L'APELC est un organisme sans but lucratif qui a pour mission la protection des écosystèmes de son milieu afin de permettre une cohabitation viable et durable entre l'habitat humain, la faune et la flore.		
3	Les castors raffolent des trembles et des bouleaux.		
4	L'épinette blanche est un régal pour les castors.		
5	Mai est le Mois de l'arbre et des forêts au Québec.		
6	Chaque année, le 22 juin marque la Journée mondiale de l'eau.		

Afin de souligner le 5<sup>e</sup> anniversaire du succès de l'Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Caribou, diverses activités familiales seront offertes tout au long de l'été.

**Participez aux activités et échangez entre voisins !**

Ces activités s'adressent à tous : enfants, petits-enfants, parents, grands-parents, membres et non-membres		2008
 <p><b>Assemblée générale</b></p> <p><b>Bienvenue !</b></p>	<p><b>Assemblée générale et ouverture des Festivités du 5<sup>e</sup> anniversaire, suivie d'un «Vin et fromage»</b></p> <p><b>Lieu :</b> Centre touristique et éducatif des Laurentides</p> <p><b>Confirmation de votre présence avant le 24 juin 2008 à l'Assemblée générale suivie du Vin et fromage auprès de :</b>  <b>Louise Brault - Courriel: <a href="mailto:puce2@distributel.net">puce2@distributel.net</a> - (819) 326-0904</b>  <b>Jean-Pierre Dumaine - Courriel: <a href="mailto:jp.dumaine@sympatico.ca">jp.dumaine@sympatico.ca</a> - (819) 324-2304</b></p>	<p><b>Samedi 5 juillet à 09h30</b></p>
 <p><b>Atelier de dessins et sculptures</b></p>	<p><b>Atelier de dessin et sculpture</b> pour enfants et parents avec cœur d'enfant ! Apportez cailloux, plumes, petites branches, feuilles, foin, bref, ce que vous trouverez sur votre terrain. Matériel d'artiste fourni. <b>Aucune expérience requise !!! Venez-vous amuser avec vos enfants ou petits-enfants.</b></p> <p><b>Lieu :</b> Centre touristique et éducatif des Laurentides</p>	<p><b>Samedi 19 juillet</b> 09h00 à 12h00 <b>Places limitées à 20</b> <b>Inscription avant 24 juin 2008 sur le site de l'Apelc ou par courrier</b></p>
	<p><b>Clic par-ci! Clic par-là!</b> <b>Cet été, cliquez pour le Lac Caribou !</b></p> <p>Format 8 x 10, monté sur carton mousse ou carton. Photos d'hier à aujourd'hui, faune, flore, baignade, pêche, etc. Vos photos seront exposées le samedi 23 août au Centre touristique et éducatif des Laurentides lors de la clôture des activités. Livraison des photos: Jean-Pierre Dumaine tel. 819.324-2304</p>	<p>Remise de vos photos montées à J.-P. Dumaine avant le : <b>samedi 16 août</b> Exposition : <b>samedi 23 août</b></p>
 <p><b>Défilé sur le lac</b></p>	<p><b>Un rendez-vous amical sur le Lac Caribou !</b></p> <p>Quelle belle occasion pour décorer son embarcation et de rencontrer ses voisins d'une façon inusitée ! C'est un rendez-vous en embarcation à ne pas manquer ! On a préparé une surprise pour vous !</p> <p><b>Lieu du rassemblement sur le Lac Caribou:</b> face à la plage du chemin Wilfrid</p>	<p><b>Samedi 26 juillet 14h00</b> En cas de pluie, remis au lendemain</p>
	<p><b>Clôture des activités du 5<sup>e</sup> anniversaire</b></p> <p><b>Exposition</b> des photos, des dessins et sculptures de l'Atelier enfants-parents. Apportez votre <b>pique-nique !</b> <b>Feu de joie</b> animé par Gilles Trudel à son accordéon. <b>Lieu :</b> Centre touristique et éducatif des Laurentides</p>	<p><b>Samedi 23 août</b> Exposition à compter de 15h00 Pique-nique 17h00 suivi du Feu de joie</p>

Les inscriptions sont obligatoires pour l'Atelier de dessins et sculpture

**VOTRE NOM EST-IL  
SUR LA LISTE ?**

**Membres 2007-2008**

Élie Arshoun, Louis Barot et Marcelle Aveline, Michel Bazinet, Pierre Benoit et Marguerite Pronovost, Claude Bélanger et Catherine St-Jacques, René Bernard, Pierre Bolduc et Louise Levasseur Claire Brault (rep. Louise), Jean-Louis Chalifour, Sylvain Chalifoux et Nathalie Lindsay, Jean-Pierre Charrette et Claire Côté, Michel Claveau et Huguette Laurin, Lucie Côté, Suzanne Cournoyer, Lynn Curtis et Terry Bleamy, Éric Cypihot et Martine Côté, Pierre Des Marais II et Ghislaine Lefrançois, Jocelyn Desjardins, Martine Desjardins, Michel Dionne et Nancy Desjardins, Jean-Pierre Dumaine, Lucille et Laurette Dumas, Anne Durand, Casey Giovanna Fazzari, Diana E. Fazzari, Saverio Fazzari, André et Hélène Gaudette, Mario et Ginette Gauvin, Isabelle Germain, Daniel Gervais et Louise Provost, Francine Gervais et Laurent Cartier, André et Suzanne Gonnevill, Louis Gosselin, Dominique Grenier, Michel Lacasse et Louise Bourassa, Diane Lachaine, Sylvie Laviolette, Gisèle D. Laviolette, Benoît Leblanc et Pascale Lanthier, Jean Lemoine, Michel Lemoine, Jeannine Allen-Léonard, Alain Leroux et Sophie Dubé, Harvey Levenson, Pierre Lussier et Dianne Léger, Denis Mayers et Nicole Legault, Gerald Mayers, Percy Mayers, Marguerite McDonough, Françoise McDonough-Trudel et Gilles Trudel, France Morin-Lemoine, Michel Pilon et Diane Castonguay, Nathalie Rico et Omar Cherkaoui, Daniel Robert et Diane Roy, Steve Schechter, Marc-André Soublière et Ginette Constantin, Richard Tees et Hélène Mineau, Daniel Théberge et Gilles Tassé, André Trudel, Henry Wininkoff et Caitlin Devlin.

**Rien de plus facile !**

**Comment acquitter sa cotisation pour l'année en cours ?**

- ❖ en faisant parvenir votre chèque au montant de 25\$ libellé à l'attention de l'APELC à l'adresse suivante: APELC, 4013, chemin Desjardins, Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2
- ❖ lors de l'Assemblée générale annuelle du 5 juillet 2008;
- ❖ en contactant Jean-Pierre Dumaine au (819) 324-2304, par courriel: [jp.dumaine@sympatico.ca](mailto:jp.dumaine@sympatico.ca)
- ❖ comme plusieurs de nos membres se sont prévalus de l'option d'acquitter la cotisation pour deux ans, il sera toujours possible de le faire cette année au coût de 50\$

**LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC CARIBOU  
C'EST AUSSI VOTRE AFFAIRE  
VOTRE COTISATION ANNUELLE POUR MOINS DE 50 CENTS PAR SEMAINE**

**Devenir membre**, c'est contribuer à la sauvegarde et à la santé de notre lac. Votre appui permet aux bénévoles qui vous représentent:

- ❖ de prendre des échantillons d'eau pour les analyses physico-chimiques, disque de Secchi (transparence de l'eau);
- ❖ de vous informer régulièrement des moyens pour protéger notre environnement;
- ❖ de vous représenter auprès des municipalités de Saint-Faustin-Lac-Carré et Montcalm, de la MRC des Laurentides ainsi que des différents paliers de gouvernement;
- ❖ d'éditer deux parutions par année du Journal l'APELC; un site Internet : [www.apelc.net](http://www.apelc.net) ;
- ❖ une carte de membre du RAL vous donnant droit à des réductions chez des commerçants locaux.

# QUIZ

	RÉPONSES	VRAI	FAUX
1	<i>Elle a été fondée en 2003.</i>		<b>X</b>
2	L'APELC est un organisme sans but lucratif qui a pour mission la protection des écosystèmes de son milieu afin de permettre une cohabitation viable et durable entre l'habitat humain, la faune et la flore.	<b>X</b>	
3	Les castors raffolent des trembles et des bouleaux.	<b>X</b>	
4	<i>Ils y touchent rarement.</i>		<b>X</b>
5	<i>Le thème de 2008 est « Nés pour grandir ».</i>	<b>X</b>	
6	<i>Le 22 mars de chaque année marque la Journée mondiale de l'eau. Cet évènement rappelle à tous que l'eau est essentielle à la vie et qu'il faut la préserver.</i>		<b>X</b>



Une petite fille ! Quelle joie ! Juliette, fille de Éric Cypihot et Martine Côté, comble de bonheur tout son entourage!  
Félicitations aux heureux parents.



Une petite fille qui met de la joie partout et qui fait chanter le cœur de ses parents, Anne Durand et Jacques Bertrand,  
Félicitations aux heureux parents.